



## **Les dix demandes électorales de Trajectoire Québec - Élections fédérales 2021**

### **1- Instaurer un financement fédéral prévisible et permanent consacré à l'exploitation du transport collectif.**

Ce financement permettrait d'alléger la pression sur les réseaux de transport en commun qui doivent toujours en faire plus et innover pour répondre aux besoins grandissants de mobilité, tout en composant avec des revenus qui tendent à s'éroder.

### **2- Maintenir et accélérer les investissements dans les infrastructures de transport collectif.**

Ces investissements permettraient de répondre aux attentes de la population en matière de mobilité durable et contribueraient à une réelle relance économique verte. Les critères d'attribution des sommes doivent être multiples et variés afin que des projets de transport collectif structurant puissent être financés aussi dans des collectivités de taille moyenne.

### **3- Respecter l'échéancier prévu pour la réalisation du projet de train à grande fréquence (TGF) de VIA Rail entre Québec et Toronto et lancer l'appel d'offres dès l'automne 2021.**

Le projet de TGF offrira aux citoyens une option de transport collectif interurbain attrayante et compétitive à l'automobile puisque le service sera plus fréquent, plus rapide et plus fiable.

### **4- S'assurer de l'intermodalité des nouveaux projets de transport collectif en favorisant le prolongement du REM jusqu'à la gare Dorval et en prévoyant dès maintenant une connexion entre le TGF et le futur tramway de la Ville de Québec.**

Pour maximiser le potentiel des divers projets de transport collectif, il faut offrir aux usagers la possibilité de faire la totalité de leur trajet en modes durables. Ainsi, il faut favoriser l'intermodalité des nouveaux projets de transport collectif en s'assurant de lier efficacement les divers projets entre eux.

### **5- Ramener les niveaux de service du transport ferroviaire au niveau d'avant la pandémie.**

En juillet 2021, le niveau de service global de VIA Rail atteignait seulement 54% du niveau prévalant avant la pandémie et certaines liaisons étaient toujours interrompues. Pour

relancer le transport collectif interurbain, il est nécessaire d'offrir un niveau de service élevé pour attirer les usagers et s'assurer de répondre à leurs besoins.

**6- Développer davantage le transport ferroviaire régional de passagers notamment avec les projets de train Montréal-Sherbrooke et de train de la Gaspésie.**

Le transport ferroviaire de passagers comporte un important potentiel de développement pour favoriser la mobilité durable des citoyens en offrant des services interurbains fiables et compétitifs à l'automobile en plus de contribuer à désenclaver certaines communautés plus éloignées.

**7- Autoriser le financement pour le projet de tramway de la Société de transport de l'Outaouais (STO) entre Aylmer et Ottawa.**

Il est essentiel d'autoriser le financement du projet de tramway afin d'arrimer le réseau de la Société de transport de l'Outaouais (STO) et le O'Train d'Ottawa via un lien interprovincial de transport collectif structurant et efficace. Ce projet permettra d'améliorer la desserte entre l'ouest de la ville de Gatineau et les centres-villes de Gatineau et d'Ottawa, en plus d'améliorer la desserte entre les deux centres-villes.

**8- Offrir du logement abordable à proximité des services de transport collectif**

La Stratégie nationale sur logement offre une opportunité de favoriser l'équité sociale en s'assurant que les nouveaux logements abordables construits sont situés dans des milieux de vie complets, donc à proximité des services de transport collectif.

**9- Réinstaurer le crédit d'impôt de 15 % pour les laissez-passer de transport en commun.**

Le retour de ce crédit d'impôt enverrait un message fort du gouvernement en faveur du transport collectif, et favoriserait un retour rapide de l'achalandage après la pandémie en luttant contre la crainte que celle-ci a introduite chez les usagers. Rappelons qu'il s'agissait d'ailleurs de la seule aide directe aux citoyens pour les encourager à utiliser le transport collectif.

**10- Ne PAS accorder de financement fédéral au projet de troisième lien du gouvernement du Québec.**

Le projet de troisième lien reliant les centres-villes de Québec et Lévis, malgré une composante de transport collectif, demeure un projet d'augmentation de la capacité routière, donc un projet néfaste pour l'environnement. Ainsi, il ne devrait en aucun cas recevoir de financement fédéral, d'autant que les programmes fédéraux doivent financer des infrastructures vertes.